

**QUARANTE-TROISIEME (43<sup>ème</sup>) SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU  
FIDA  
Les 11 et 12 février 2020**

-----  
**DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE**

---

Monsieur le Président,

Distingués délégués à cette 43<sup>ème</sup> session du conseil des gouverneurs du FIDA,

Mesdames et messieurs,

La délégation togolaise s'honore de pouvoir saisir cette opportunité pour exprimer son point de vue, en lien avec le thème qui est retenu pour la présente session qui est « *investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim à l'horizon 2030* »

L'élimination de la faim est un défi de taille que l'humanité se doit se relever. Ce défi se pose avec plus d'acuité de nos jours, dans la mesure où l'humanité est confrontée au double enjeu de l'augmentation forte de la population et du déséquilibre dans la répartition des disponibilités alimentaires. De plus, le gaspillage constaté est un paradoxe par rapport aux besoins importants existants dans d'autres zones du monde. Il est donc nécessaire de trouver des alternatives pour lutter effectivement contre l'insuffisance de la disponibilité alimentaire, avec pour corolaire la faim dans le monde.

Compte tenu des tendances actuelles de l'évolution du nombre de personnes souffrant de la faim, nous pouvons nous interroger à juste titre sur nos capacités à pouvoir réaliser les objectifs de « faim zéro » à l'horizon 2030 et sur les voies et moyens à adopter.

Nous pensons que le secteur privé a sa place dans les dispositifs à construire.

En effet, la promotion du secteur privé a un rôle important à jouer dans le changement de paradigme de nos économies et de nos systèmes alimentaires. La diversification de l'offre, la sûreté et la sécurité des aliments doivent être une priorité pour tous les acteurs. Il est donc primordial de mettre en place des normes au niveau national, et aussi à l'échelle régionale et continentale. Les gouvernements doivent également renforcer les mécanismes de contrôle afin de garantir une traçabilité le long des chaînes de valeurs pour les circuits de commercialisation.

A une échelle plus réduite, force est de constater que les savoir-faire locaux sur le plan alimentaire sont en train de disparaître. Nous tendons de plus en plus à un « appauvrissement » des modes alimentaires, avec pour résultante, entre autres, de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de l'obésité, conséquence consommation effrénée de produits trop gras, trop sucrés, trop salés. Les effets néfastes de ce triptyque nous appellent à retourner aux sources, à faire une promotion véritable et franche de la consommation locale.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La délégation togolaise saisit cette occasion pour féliciter le FIDA pour son accompagnement en faveur du secteur agricole en mettant un accent particulier sur l'entrepreneuriat et la promotion des chaînes de valeurs. Je voudrais particulièrement saluer le soutien actuel pour la mise en route du projet d'appui au mécanisme de financement incitatif fondé sur le partage des risques (MIFA). Nous saluons également le processus de formulation du projet impliquant le Togo et le Bénin, centré, entre autres sur la promotion des chaînes de valeurs agricoles.

Monsieur le Président,

Je profite de cette tribune pour informer l'ensemble des distingués délégués du lancement au Togo de l'Offensive 500 000 hectares qui vise à aménager et valoriser cette superficie à l'échéance 2028 en touchant un minimum de 390 000 bénéficiaires dont 150 000 directs et 240 000 indirects. Cette offensive s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de développement (PND), un plan tourné essentiellement vers le secteur privé dont les investissements sont attendus à hauteur de 65 % du coût total à travers des partenariats publics-privés gagnants.

Nous appelons donc tous les partenaires, tous les pays et toutes les organisations à pouvoir soutenir ces initiatives au Togo, initiatives visant, entre autres la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, participant ainsi à l'atteinte des ambitions de « faim zéro » à l'horizon 2030.

Je vous remercie.